



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

Inspection pédagogique
régionale

Affaire suivie par
les IA-IPR de Lettres

Téléphone :
01 57 02 68 48
Télécopie :
01 57 02 61 62
Courriel :
ce.ipr2@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Créteil, le 20 septembre 2011

Les IA-IPR de Lettres

Evelyne BALLANFAT
Valérie FRYDMAN
Daniel GUILLAUME
Denis LEJAY
Marie-Laure LEPETIT
Isabelle NAUCHE
Catherine PERROT
Daniel STISSI
Jean-Philippe TABOULOT

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
Lettres

S/C de Messieurs et Mesdames les chefs
d'établissement des établissements publics
et privés

Objet : Lettre de rentrée année 2011-2012

Chers collègues,

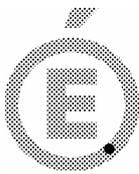
L'Inspection Pédagogique Régionale de Lettres coordonnée par Monsieur Daniel GUILLAUME se compose de neuf inspecteurs. Monsieur Eric DOZIER a rejoint l'académie d'Orléans-Tour. Nous accueillons parmi nous Madame Catherine PERROT, qui arrive de l'AEFE.

Vous trouverez sur le site académique la répartition actualisée des secteurs d'inspection de chacun d'entre nous. Il vous est toujours possible de vous adresser directement à l'inspecteur de votre secteur.

1. Quelles nouvelles mises en œuvre des programmes ?

a. Pour le collège.

- Les nouveaux programmes de français au collège (B.O.E.N spécial n° 6 du 28 août 2008) entrent cette année en application pour la classe de 4^e dès la rentrée. Vous pouvez les consulter sur le site EduSCOL du Ministère.
- L'enseignement de l'histoire des arts. Le **B.O.E.N n° 32 du 28 août 2008** (encart) précise l'organisation de ce nouvel enseignement qui fait également l'objet de volets spécifiques dans les programmes de français. Le **B.O.E.N. n°40 du 29 octobre 2009** donne toutes les informations sur les modalités d'organisation de l'oral d'histoire des arts, qui a été, pour la session 2011 du DNB, généralisé à tous les élèves de 3^e.
- Le programme d'enseignement de Langues et cultures de l'Antiquité entre en vigueur pour cette rentrée 2010 **pour la classe de 4^e**. Vous le trouverez dans le **B.O.E.N n°31 du 27 août 2009**.



2

Socle commun de connaissances et de compétences. La session 2011 du DNB a vu l'application de dispositions nouvelles d'attribution et notamment la validation de la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences. De nouvelles grilles de référence ont été élaborées pour le palier 3 du socle commun et ont été mises en ligne en janvier 2011 sur le site Eduscol. Elles proposent aux professeurs des exemples de situations d'apprentissage et d'évaluation des compétences (<http://eduscol.education.fr/cid53126/grilles-references.html>).

b. Pour le lycée

Cette nouvelle année voit se mettre en place la nouvelle classe de Première. Nous vous invitons à consulter les pages du site EduSCOL qui lui sont consacrées (<http://eduscol.education.fr/cid46470/presentation.html>). Le **B.O.E.N. spécial n°1 du 4 février 2010** traite plus généralement du nouveau lycée.

Outre l'accompagnement personnalisé, cette nouvelle classe de première se caractérise par la possibilité d'offrir à l'élève un tutorat, destiné à le guider et l'accompagner dans son parcours, et des stages passerelles, qui doivent permettre un changement de série en cours d'année.

À cette rentrée 2011 entrent simultanément en vigueur les nouveaux programmes de français pour les classes de Seconde et de Première (BO spécial n°9 du 30 septembre 2010, BO spécial n° 3 du 17 mars 2011). Après la consultation conduite en 2010-2011, la nouvelle organisation des enseignements de Terminale L doit paraître incessamment. Elle s'appliquera à partir de la rentrée 2012.

Nous encourageons les professeurs de Lettres à s'engager, avec leurs collègues d'autres disciplines, dans les divers dispositifs de l'accompagnement personnalisé. Des ressources sont disponibles en ligne sur le site académique (<http://www.ac-creteil.fr/reussite.html>) ainsi que sur Eduscol (<http://eduscol.education.fr/pid25088/ressources-pour-accompagnement-personnalise.html>).

Le programme de littérature de la terminale L pour l'année 2011-2012 figure au **B.O.E.N. n°9 du 3 mars 2011** (<http://www.education.gouv.fr/cid55163/mene1101980n.html>)

Le programme de langues anciennes « Enseignement des langues et cultures de l'Antiquité en classes de 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale », est à consulter au **n°32 du 13 septembre 2007**. (<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/32/MENE0762030A.htm>)

Les épreuves de langues et cultures de l'Antiquité au baccalauréat sont définies dans le **B.O.E.N n°15 du 9 avril 2009** (<http://www.education.gouv.fr/cid24322/mene0900242n.html>)

Les nouvelles œuvres au programme pour les sessions 2012 et 2013 sont : *Hécube* d'Euripide et *Les Bucoliques* de Virgile (cf **B.O.E.N n°16 du 21 avril 2011** : <http://www.education.gouv.fr/cid55803/mene1108039n.html>)

c. Pour les Sections de Techniciens Supérieurs

Les deux thèmes à traiter en BTS, ainsi que des indications de problématiques et de bibliographie, figurent au **B.O.E.N n°6 du 10 février 2011** (<http://www.education.gouv.fr/cid54911/esrs1100279n.html>).



2. Où trouver l'information ?

a. Le site eduscol

La direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale (DGESCO) vient de mettre en ligne une nouvelle version du site eduscol à l'adresse suivante : www.eduscol.education.fr.

Il vous propose, en plus des textes et programmes officiels, des ressources et des retours d'expériences de terrain.

b. Le site académique des Lettres

Accès direct à l'adresse suivante : <http://lettres.ac-creteil.fr/cms/>
Le site vous donne accès à de nombreuses ressources pour l'enseignement du français, des langues anciennes et de l'Histoire des arts, en collège et en lycée, ainsi qu'à tous les textes officiels dont vous avez besoin (programmes, règlements d'examen...).

Les IA-IPR de Lettres y publient au fur et à mesure de l'année scolaire des articles, des documents d'accompagnement et des comptes rendus d'animations pédagogiques.

Dans la rubrique « TICE » vous trouverez des dossiers, des ressources et des activités intégrant spécifiquement l'utilisation des TICE en classe. Les professeurs qui utilisent eux-mêmes les TICE et qui souhaiteraient faire part de leurs travaux peuvent nous les adresser en écrivant à notre webmestre, Céline Dunoyer (encart à gauche sur la page d'accueil du site).

Un séminaire « TICE et Lettres », ouvert à tous les professeurs de l'académie, se tiendra au CDDP de Champigny le **mercredi 9 novembre** après-midi.

c. Le site académique du CASNAV

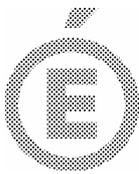
Vous trouverez toutes les informations et ressources concernant les élèves nouvellement arrivés ainsi que les enfants du voyage à l'adresse suivante : <http://casnav.ac-creteil.fr>

d. Le site académique du CARMAL

Sur le site du centre académique de ressources pour la maîtrise de la langue vous trouverez des clarifications didactiques et des leviers d'action pédagogique propres à soutenir vos pratiques professionnelles : <http://www.langages.crdp.ac-creteil.fr/welcome.php>.

e. La boîte électronique académique

Les IA-IPR vous écrivent tout au long de l'année sur votre boîte académique (<https://webmel.ac-creteil.fr/>) pour vous transmettre des informations. Nous vous conseillons de l'activer et de la consulter régulièrement. Votre login correspond à l'initiale de votre prénom suivie de votre nom de famille en minuscules. Votre mot de passe, que vous pouvez par la suite modifier, est votre NUMEN.



3. La formation

4

Un courrier vous a été adressé dans vos établissements pour vous rappeler que la deuxième campagne d'inscription au Plan Académique de Formation (PAF) 2010-2011 se déroulera du 23 septembre au 3 octobre.

La préparation à l'**agrégation interne de Lettres Classiques** sera cette année encore assurée dans notre académie.

4. Quels axes de travail 2011-2012 pour l'inspection pédagogique à Créteil ?

a. Au collège :

le suivi pédagogique du travail par compétences, dans le cadre de la validation du socle commun mais d'abord, au quotidien, dans la mise en activité des élèves. Une attention particulière sera portée aux approches privilégiant la pédagogie différenciée ;

b. Au lycée :

- le suivi de la réforme du lycée, tant dans l'application des nouveaux programmes que dans l'élaboration des parcours en enseignement d'exploration, « littérature et société ». Des réunions prévues dans les trois départements, portant sur les nouveaux programmes, donneront aussi à l'inspection pédagogique l'occasion d'être attentive aux initiatives pédagogiques prises en enseignement d'exploration.
- la valorisation de la filière L : rencontres, animations, formations et échanges sur le terrain doivent permettre, par une action conjointe, de motiver les élèves et, surtout, de leur montrer l'éventail des possibilités qui s'offrent à eux en choisissant la voie littéraire.
- l'accompagnement personnalisé : à vocation transdisciplinaire, il doit aider l'ensemble des élèves dans le cadre d'activités fédérées autour de projets pédagogiques à la fois originaux et efficaces.

c. Dans le déroulement des examens

Un bilan précis, tant pour le DNB que l'EAF, l'épreuve de TL ou le BTS, nous conduit à vouloir améliorer encore le déroulement de ces différents examens dont la bonne marche repose sur l'implication de tous. Particulièrement pour l'EAF, un vade-mecum diffusé en cours d'année devra permettre d'éviter certaines difficultés de dernière minute. Nous tenons, cette année encore, à remercier tous ceux qui se sont investis dans ces étapes essentielles de la vie d'un élève.

Dans les établissements accueillant cette année des stagiaires, les enseignants accompagnent leurs premiers pas dans le métier avec beaucoup de conscience et d'investissement : nous les en remercions chaleureusement.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de partager avec vos classes une année de travail fructueuse et gratifiante.

Les IA-IPR de Lettres
de l'académie de Créteil